

Traductologie Juridique:1

**Les procès de traduction de code civil Français
par législateur Iranien du point
de vue de la notion de «culture juridique»,
de «l'adaptation» et de
«l'équivalence fonctionnelle»**

Dr. Avisha Ashrafolketabi

**Maitre-assistant à la faculté de droit de l'Université Azad Islamique
Téhéran central**



www.andisheasr.com

نام کتاب :

Traductologie Juridique: 1 Les procès de traduction de code civil français par législateur Iranien du point de vue de la notion de «culture juridique», de «l'adaptation» et de «l'équivalence fonctionnelle»

کتاب مؤلف: دکتر آویشا اشرف الکتابی

کتاب آرایی: اکرم پهلوان

ناشر: اندیشه عصر، ۶۶۹۱۴۳۰۱-۶۶۴۲۴۶۱۷

ناظر چاپ: محمد اسماعیل پور اسماعیلی

شمارگان: ۲۰۰ جلد

توبت: چاپ اول-۱۳۹۵

شابک: ۹۷۸-۶۰۰-۴۲۱-۰۵۸

شابک: ۸۰۰۰۰۰۰۰۰۰۰۰۰

عنوان و پدید آورنده:

Traductologie Juridique: 1 Les procès de traduction de code civil français par législateur Iranien du point de vue de la notion de «culture juridique», de «l'adaptation» et de «l'équivalence fonctionnelle» / دکتر آویشا اشرف الکتابی

مشخصات نشر: تهران: اندیشه عصر، ۱۳۹۵

مشخصات ظاهری: وزیری

وضعیت فهرست نویسی: فیا

موضوع: Civil law -- France

شابک: ۹۷۸-۶۰۰-۴۲۱-۰۵۸

رده بندی کنگره: ۵: ۱۳۹۵ ۴۵۵/۴۹۳/۸/ KMH

رده بندی دیویی: ۳۴۷/۵۵

شماره کتابشناسی ملی: ۴۳۲۸۰۳۳

مركز پخش: تهران- میدان انقلاب- ابتدای خیابان آزادی- روبروی سینما مرکزی

بازار بزرگ انقلاب- طبقه زیر همکف- پلاک ۹

Résumé	11
1. Introduction	15
2. les procède de traduction	17
1. L'emprunt	23
2. Le calque	24
3. La traduction littérale	25
4. La transposition	27
5. La modulation	29
6. L'adaptation	30
3. Le rôle de législateur pour choisir l'Équivalence fonctionnelle	33
1. L'équivalence fonctionnelle	33
2. L'acceptabilité de l'équivalence fonctionnelle	36
4. Etude comparatif des articles de droit de obligations	41
5. Conclusion	63
Bibliographie	66
چکیده فارسی	70

Résumé

Le Code civil français présente un modèle de codification et de législation pour beaucoup de pays du monde. Le Code Napoléon a inspiré de nombreux codes civils étrangers au cours du XIX^e siècle. Il demeure encore, de nos jours, la source principale du droit civil. L'adaptation prend toujours en considération des différences culturelles aussi bien que les structures des phrases juridiques qui diffèrent parfois étalemment quand on passe à la traduction. C'est ce qui nécessite la modulation et la transposition.

Les Questions: Quelle sont les procédés de traduction du code civil Français par législateur Iranien? Quelle est le rôle des notions de la culture juridique, l'adaptation et l'équivalence fonctionnelle?

L'hypothèse: Le choix de législateur est souvent choisir l'équivalence fonctionnelle et chercher dans la langue d'arrivée, les éléments linguistiques, contextuels et culturels lui permettant de rendre un texte qui peut être fonctionnel dans la culture réceptrice.

Le but de cet article est de mettre en évidence les différences conceptuelles, les difficultés de la structure, et la différence des cultures que rencontre un législateur utilisant les sources juridique d'autres pays. Il faudrait ainsi «traduire et interpréter» ce code étranger avec les procédés comme «la modulation», et «l'adaptation» et ensuite choisir «l'équivalence». Législation de code civile Iranienne est basée sur le code civil Français, mais avec les différences culturelles et les prises en considération des règles islamiques. Ce qui conduit à l'apparition des articles exemplaires du code civil français et iranien sur le sujet des contrats et des engagements conventionnels.

Les mots clés: Le Code Civil Français; Législateur Iranien; La Culture juridique, l'adaptation; l'équivalence. Juritraductologie; Les procédé de traduction; code civil français ; partie droit des obligations; législateur Iranien;

culture juridique, l'adaptation; l'équivalence fonctionnelle; traduction juridique, terminologie juridique, langue juridique, système juridique.

«La langue juridique ne dépend pas uniquement de la langue courante. Elle est aussi étroitement liée à un système juridique ou, dans un sens plus large, à une Culture juridique. En ce sens, il est juste d'affirmer que «la langue et le droit évoluent L'un par l'autre»...
(Cornu 1995)

« Cornu, G. »

1. Introduction

Il ne fait pas de doute que le **Code Napoléon** a été et reste encore un élément central de la tradition des pays de droit civil.¹

La complexité de la traduction juridique (ici **Français – persane**) ne relève pas seulement de la terminologie de ces langues; elle est aussi liée au **système juridique**, à la **culture inhérente aux systèmes de droit**, aux institutions et aux personnes ayant façonné les **systèmes juridiques française et iranienne**.

La **notion de culture juridique**, qui est intrinsèquement liée à chaque système juridique, est difficile à définir car elle touche à différents phénomènes juridiques provenant de divers niveaux des systèmes de droit.

Cela signifierait l'affrontement entre deux systèmes et deux cultures juridiques, et que le résultat de cet affrontement serait imprévisible spécialement le système iranienne avec les notions juridique Islamique. Dans son

¹ «Deux cents ans de rayonnement du Code civil des Français ? » Jean-Louis Halpérin ; Les Cahiers de droit, vol. 46, n° 1-2, 2005, p. 229-251.

sens général, précisent les auteurs, la notion de culture juridique se rapporte à quelques éléments sociaux qui contribuent à expliquer le fonctionnement d'un système juridique au-delà des considérations formelles, telles que les normes, les procédures et les institutions de ces systèmes. Parmi les différences de culture juridique, le formalisme et le pragmatisme dans la façon d'accorder et de résoudre les problèmes juridiques. La culture juridique a sans doute un effet sur la communication juridique. Ces différences culturelles peuvent agir sur le plan des stratégies du discours lors des négociations, sur le plan des notions employées ou sur celui de la connaissance des deux systèmes juridiques en présence (leur terminologie, leurs procédures, leurs institutions, etc.).²

² Pour lire les notions utilisées dans cet article V. L'équivalence En Traduction Juridique : Analyse Des Traductions Au Sein De L'accord De Libre-Échange Nord-Américain (Alena). Gladys González Matthews. Novembre 2003, pp 6- 14